



L'OPINION

de Louise Grégoire-Racicot

Voir clair et loïn

Les élus municipaux, souvent alertés par leurs contribuables, sont aux aguets dans cette question des gaz de schiste. Ces gaz emprisonnés profondément dans le sous-sol argileux régional et convoités par diverses entreprises. Et pour cause. Car les municipalités et la MRC sont responsables de l'aménagement du territoire et de leur développement économique. Elles doivent donc avoir leur mot à dire sur la façon dont l'exploration et l'exploitation se feront et surtout elles devront profiter des retombées de l'exploitation des ressources tirées de leur territoire, comme c'est le cas pour l'éolienne maintenant. Du moins dans la région, qui a déposé un dossier communautaire à cet effet.

Mais elles ne peuvent trancher seules. Elles sont les créatures du gouvernement du Québec qui régit bien des choses. Notamment avec sa loi sur les mines qui a préséance sur plusieurs autres dont celles de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Québec voit dans l'exploitation des gaz de schiste une embellie économique d'importance. Il laisse croire que l'apport économique de ce secteur pourrait ressembler à celui de l'hydroélectricité. En termes d'emplois et de revenus. Sans toutefois rappeler qu'il en donne la propriété à des intérêts économiques privés et non à des corporations publiques.

Les municipalités sont inquiètes. Car jusqu'ici l'anarchie prévaut. Des permis d'exploration ont été émis sans exigence et des entreprises ont envahi des territoires sans crier gare, au grand dam des citoyens fort inquiets de la protection de leur environnement, de la protection de la nappe d'eau phréatique tant dans sa quantité – l'exploitation exigera énormément d'eau par puits – et sa qualité – pourrait-elle être contaminée, se demandent-ils. Certaines ont même su que des compagnies minières étaient déjà installées chez elles depuis plusieurs semaines sans même en avoir été averties.

Non, il ne s'agit pas de s'opposer sys-

tématiquement à l'exploitation des gaz de schiste. Elle présente probablement un potentiel économique – palliatif éventuel aux énergies fossiles. Mais avant de trancher, il faut obtenir une information claire, complète et objective quant aux impacts environnementaux et sur la sécurité publique que soulèvent de telles opérations. Il y aura lieu aussi de déterminer des compensations de la part des compagnies pour les dommages causés aux terres des particuliers et aux infrastructures municipales. Cette question est laissée, pour le moment, au bon vouloir des compagnies.

Jusqu'à maintenant, grâce à la perspicacité et à l'expérience des élus de Saint-David, la région s'en est assez bien tirée. La MRC a été, à cet égard, avant-gardiste dans sa décision de demander, en février dernier, un moratoire sur l'émission de permis tant et aussi longtemps que les règles de jeu ne seraient pas clairement définies sur cette question. Et son appel à tous a fait bouler de neige. La Fédération des municipalités du Québec l'a entendu et fait sien craignant que des municipalités deviennent elles-mêmes des sites industriels. Et elle a raison : si un puits d'exploration donne les résultats escomptés, il est clair que les opérations se multiplieront et les inconvénients qui viennent avec aussi. Ce développement ne saurait donc se faire de façon précipitée. Il doit aussi tenir compte des connaissances scientifiques et techniques actuelles et ainsi prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement.

Non seulement faut-il, avant même de faire des lois et règlements, définir un consensus sur la pertinence de ce choix, mais il faut que le Québec, s'il s'engage dans cette voie, développe une expertise qui lui ressemble et le sert bien. Pour que cette réalisation, si elle voit le jour, soit acceptable pour tous, rentable pour les collectivités. Nul doute que les Bas-Richelais doivent appuyer leurs élus locaux dans leurs démarches en ce sens.



POINT DE VUE

d'Anne Vilandrè

Une grande artiste, une grande cause, une grande expérience

Excitation, fébrilité, timidité ou pudeur aussi... difficile à décrire le sentiment qui vous anime lorsque vous grimpez dans la *Caravane du bonheur*. Oui, oui je parle bien de ce temple ambulante animé du talent d'une artiste engagée. Je crois que le mot *engagée* n'est pas encore assez fort, qui parcourt le Québec depuis mai dernier pour capter le bonheur au cœur de ces visages qui se prêtent à cause. Je parle de NathB et son projet 10 000 visages univers'elles. Et la cause, c'est celle des femmes. Ces femmes qu'on côtoie. Qui mènent des luttes personnelles. Et aussi ces femmes qui nous semblent éloignées, vivant dans des lieux où la liberté et l'égalité ne sont pas des options.

Ce projet va bien au-delà des limites qu'on s'impose. Il transcende nos petites habitudes. Ce projet a la grandeur d'âme de cette artiste qu'est NathB. La *Caravane* était de passage à Sorel-Tracy la semaine dernière et y sera encore prochainement en septembre (le 13, au cégep), mais c'est le sprint final.

Laissez-vous habiter par l'urgence de passer à l'action et de soutenir la cause. N'attendez pas car il sera trop tard. Il y a peu de gens qui ont cette flamme, qui ont ce détachement, cette fougue. Peu de gens prennent à bras le corps les causes et les portent pour nous. Il nous suffit tout simplement de poser le petit geste si facile comparativement à l'ampleur de cette détermination. Et pourtant encore on hésite, on se retient. Pire encore, on est indifférent, pensant seulement à sa petite personne. On regarde de loin, toujours prêt à dire que ça ne marchera pas, toujours prêt à critiquer. J'appelle au soutien. Faisons la démonstration que la solidarité existe encore concrètement.

La vie nous montre souvent que le cumul de chacun de nos petits gestes fait la grande différence que l'on croyait

impossible. Est-ce qu'on se plaît tellement à dire que nous sommes dans l'air de l'individualisme? Il n'y a pas de quoi être fier! Plusieurs projets reçoivent de larges soutiens financiers. Ce n'est pas le cas de celui-ci. Quelques braves ont cru et ont osé. Maintenant la différence est faite par le geste de chacun. La réussite de ce projet est entre nos mains aussi, elle appartient à chacun d'entre nous, vous, moi et l'autre.

Ce qu'il faut faire est simple, repérer sur le site 10000visages.com où se trouve la *Caravane*, ensuite on s'y rend, seul ou avec ses amis, son frère, son père, sa mère, son conjoint, sa conjointe, une cousine... tout le monde est bienvenu. On entre un à un dans la *Caravane*, pour se faire prendre en photo. On rit, on pleure. Parfois les émotions sont au maximum. On ressort, et quelques minutes plus tard, on nous remet, oh! surprise, la meilleure photo que nous n'ayons jamais eue de nous. Au-delà du 10\$ pour soutenir la cause, vous serez transformé après cette aventure. Vous serez une meilleure personne.

Je suis certaine qu'il y a dans ce projet une magie au-delà de tout ce qui s'explique. C'est un grand moment. C'est la valorisation de chacun. C'est un baume qui fait du bien à l'estime de soi. Les visages sont si magnifiques. Pas de retouches qui rendent plastique. La vie à son état pur. C'est la passion. C'est ce sentiment de faire partie de quelque chose de plus grand que soi. C'est la beauté de la vie que NathB nous offre dans sa *Caravane du bonheur*. La beauté d'être tous reliés les uns aux autres, d'être partie prenante de chacune des luttes qui se mènent, parce que, même si on fait semblait de croire que nous sommes à part, que nous ne sommes pas touchés, eh bien non, nous faisons tous partie du même grand bateau. Alors qu'attendez-vous? Embarquez!

OPINION DU LECTEUR

Que se cache-t-il derrière cette poignée de porte ?

C'était le titre que j'avais donné à une lettre ouverte de 2004, déjà six ans plus tard, pour vous informer de la présence vivante de l'église Christ Church au centre-ville de Sorel-Tracy.

Moi, depuis ce temps, je suis toujours marié, mais grand-père de 5 au lieu de 2 en 2004. La vieille église est restée la même avec l'entretien normal et régulier. L'orgue Casavant est toujours fonctionnel et maintenu en bon état. Le violoncelle, par contre, a perdu son maître, en la personne de Frans

Liessens qui repose en paix. Nous appliquons depuis des chants et musique de «taisé» qui contraste beaucoup avec la présence privilégiée que nous avons avec Frans. Mon épouse de six ans «mon amour depuis 26» agit comme trésorière et moi, comme commissionnaire parmi ce petit groupe de bénévoles, qui voyons grandir notre communauté, maintenant mieux installée dans les locaux rénovés de l'ancien presbytère.

Nous profitons maintenant d'une magnifique salle pouvant accueillir une

centaine de personnes confortablement, de belles, grandes et facilement accessibles chambres de toilette. Ce sont vos taxes, par l'entremise du Patrimoine religieux qui ont permis de telles rénovations. Venez en profiter vous aussi! Nous prions tous le même Dieu. Alors, le dimanche à 11 heures, en français, vous pouvez participer à la messe, et le 3^e dimanche du mois, partager un dîner aux «beans» avec nous...

Une belle cuisine fonctionnelle où l'on fera éventuellement de la cuisine collective, avec ses deux frigos, ses deux fours à micro-ondes, ses deux évier, ses deux cuisinières en plus d'un lave-vaisselle. Il y

a aussi les jeudis après-midi où vous pouvez vous faire des amis au *Café Rencontre* et nous partager vos expériences.

Présentement, nous sommes en préparation de l'ouverture officielle du presbytère. Nous vous aviserons bien sûr pour cet événement spécial. Mais en attendant vous êtes bienvenus. Vous seuls saurez ce qui se cache pour vous derrière «ces poignées de portes». Moi j'y ai vu au début l'amitié, l'amour, la paix, ensuite le partage, l'humour, le respect et l'acceptation.

Antoine Nadeau
Sorel-Tracy



ÉDITÉ PAR : LE JOURNAL LES 2 RIVES INC.

77, rue George, Sorel-Tracy
(Québec) J3P 1C2
450.742.9408, 450.742.5522
Télééc. : 450.742.2493
www.les2rives.com

Directeur général.....Pierre Plante
Rédaction
Rédactrice en chef.....Louise Grégoire-Racicot
Journaliste.....Patrick Turgeon

Publicité
Conseiller en publicité.....Serge Cordeau
Conseillère en publicité.....Francine Fagnan

Projets spéciaux
Conseillère en publicité.....Carole Pettigrew
Conseiller en publicité.....Pier-Yves Desrosiers

Secrétariat
Secrétaire.....Mélanie Bibeau
Secrétaire.....Judy Marmen
Secrétaire.....France Martineau

Production.....PCO inc.
Infographie.....Marc-André Ménard
Infographie.....Pierre-Yves Durand
Infographie.....Diane Leblanc
Infographie.....Emmanuelle Joly
Infographie.....Caroline Gagné
Infographie.....Eric Clegg
Infographie.....Dominique Préfontaine
Distribution.....Les distributions du Bas-Richelieu
30 271 EXEMPLAIRES DISTRIBUÉS CHAQUE SEMAINE
Vérfié et certifié par Samson, Bélair et Associés de l'O.D.C.
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Transmag
10 807, Mirabeau, Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7

Abonnement : 133 \$ (taxes incluses) par année. Permis #03842096-99 «Les 2 Rives» ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques, textes, dates ou autres pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire, la partie du texte où se trouve l'erreur dans une édition subséquente. Le journal se réserve le droit de refuser toute publicité ne convenant pas à sa politique. Il est strictement interdit de reproduire les publicités, textes ou photographies publiés dans le journal Les 2 Rives sans le consentement de la direction. Les lettres d'opinion qui nous sont envoyées par les lecteurs doivent être brèves, bien identifiées (nom, adresse et numéro de téléphone). Seuls le nom et la ville seront publiés. Les 2 Rives ne peut s'engager à publier toutes les lettres ouvertes qui lui sont envoyées.

